

CONDITIONS & TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ONG, ENTREPRISES, PROFESSIONNELS & TPE A PARTIR DU 05 JANVIER 2024

Toutes les commissions sont assujetties à la fiscalité en vigueur notamment à la Taxe sur Activité Financière (TAF 10%) ou la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA 18%). La TAF et la TVA sont reversée aux impôts. Taux de Base Bancaire = 9%

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		FCFA HT
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Suivant grille DAT
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Compte courant Professionnel /TPE	Gratuit
1.1.1.5	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes Entreprises	Aucun dépôt initial n'est exigé
1.1.1.6	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes professionnels / TPE	50.000
1.1.1.7	Autres types de comptes	N/A
1.1.1.8	Assurance décès accidentel associé au compte courant	N/D
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Dépôt à terme Société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2	Dépôt à terme Professionnels / TPE	Gratuit
1.2.3	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.2.4	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.5	Compte courant Professionnels / TPE	Gratuit
1.2.6	Lettre de clôture juridique	40 000
1.2.7	Professionnels / TPE	N/A
1.2.8	Autres types de clôture de comptes	Gratuit
1.2.9	Plan épargne investissement / professionnels & TPE	3,5%
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		FCFA HT
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle (MTD)	TBB + 4%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert Entreprises	0,025%
2.1.1.2.1	Commission de plus fort découvert Professionnels / TPE	0,025%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,025% min 5 000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé Entreprises	1% du montant min 20 000
2.1.1.4.1	Commission de dépassement sur compte autorisé Professionnels / TPE	1% du montant min 20 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé Entreprises	2% du montant min 100 000
2.1.1.5.1	Commission de dépassement sur compte non autorisé Professionnels / TPE	2% du montant min 100 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.6.1	Société Anonyme (S.A)	10 000
2.1.1.6.2	Autres Professionnels	5 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.7.1	Arrêté de compte Professionnels / TPE	Gratuit
2.1.1.8	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (moins d'un an)	1 500/page
2.1.2.2.1	A la demande (moins d'un an) Professionnel / TPE	1 500/page
2.1.2.3	Autre période (Plus d'un an) à la demande du client	2 000/page
2.1.2.3.1	Autre période (Plus d'un an) à la demande du client Professionnels / TPE	2 000/page
2.1.2.4	A la demande de l'administration fiscale	Gratuit
2.1.3	Attestation bancaire	
2.1.3.1	Attestation de solde	40 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement	60 000
2.1.3.2.1	Professionnels / TPE	
2.1.3.2.1.1	Attestation de solde	25.000
2.1.3.2.1.2	Attestations bancaires	25.000
2.1.3.2.1.3	Autres types d'attestations bancaires	25.000
2.1.3.2.1.4	Attestation de non engagement	50.000

2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.3.3.1	Attestation d'engagement	40 000
2.1.3.3.2	Attestation de virement bancaire	40 000
2.1.3.3.3	Attestation de capacité financière	0,025% min 100 000
2.1.3.3.4	Attestation de ligne de crédit	40 000
2.1.3.3.5	Attestation de plafond de caution	40 000
2.1.3.3.6	Attestation de bonne relation	40 000
2.1.3.3.7	Attestation de ressources	40 000
2.1.3.3.8	Attestation de recommandation	40 000
2.1.3.3.9	Attestation bancaire	40 000
2.1.3.3.10	Autres attestations	40 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	N/A
2.1.6.2	Autres dépôts	N/A
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	
2.1.6.3.1	Bon de caisse	N/A
2.1.6.3.2	Dépôt à terme	Suivant grille de DAT
2.1.6.3.2.1	Professionnels / TPE	Suivant grille de DAT
2.1.6.3.2.1.1	Intérêts créditeurs sur les dépôts à terme	Min 3,5%
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	N/A
2.1.6.6	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Frais de confection à la charge du client
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	10 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	10 000
2.2.1.1.5	Chèques non barrés/vignette	Droit de timbre : 25F/feuillet
2.2.1.2	Certification de chèque	10 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.4.1	Par vignette	3 000
2.2.1.4.2	Par carnet	15 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.5.1	Par vignette	3 000
2.2.1.5.2	Par carnet	15 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier non réclamé après 6 mois	5 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions	
2.2.1.7.1	Frais imputés à l'émetteur	25 000
2.2.1.7.2	Port lettre d'avertissement à l'émetteur	Gratuit
La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques. Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques.		
2.2.1.7.3	Frais de dossier interdit bancaire	Gratuit
2.2.1.7.4	Frais de régularisation	Gratuit
2.2.1.7.5	Chèque émis en infraction interdit bancaire	50 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé	N/A
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	A la charge du client
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	A la charge du client
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés (à la charge de l'émetteur)	25 000
2.2.1.12	Encaissement de chèques	
2.2.1.12.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.12.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	0,5% min 15 000 + Frais de port 45 000
2.2.1.13	Lettre d'injonction	N/A
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / Cotisation annuelle	N/A
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	N/A
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Distributeurs Automatiques de Banques (DAB) des confères de la zone UEMOA	N/A
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	
2.2.2.1.1.3.1	UEMOA	N/A
2.2.2.1.1.3.2	Hors UEMOA	N/A
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	N/A
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	N/A

2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	N/A
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	N/A
2.2.2.5	Réédition de code confidentiel	N/A
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	N/A
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	N/A
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	N/A
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	N/A
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de cartes)	N/A
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation/édition de solde; consultation/édition de solde historique)	N/A
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	Retrait d'espèces dans les DAB SGTG	Gratuit
2.2.2.13.1.2	Retrait d'espèces dans les DAB dans la zone UEMOA (Carte VISA)	450
2.2.2.13.1.3	Retrait d'espèces dans les DAB hors zone UEMOA (Carte VISA)	1.5% HT - rechargé Min 1 100
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde (DAB SGTG)	Gratuit
2.2.2.13.2.4	Consultation/édition de solde hors Togo	Gratuit
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	450
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	2% min 2 000
2.2.2.15	Cash Advance (retrait TPE)	N/A
2.2.2.16	Cash Advance (sur équipement SGTG)	3%
2.2.2.17	Destruction de carte non retirée après 6 mois en agence	N/A
2.2.2.18	Levée d'opposition	N/A
2.2.2.19	Annulation de la carte	N/A
2.2.2.20	Restitution de carte capturée	N/A
2.2.2.21	Réédition de code confidentiel	N/A
2.2.2.22	Encaissement en magasin	
2.2.2.22.1	Offre de location d'un TPE par mois	10 000
2.2.2.22.2	Commission monétique Réseau Mastercard par transaction	2% - 3%
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	2 000
2.2.3.1.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.4.1	Montant < 1 000 000	2 000
2.2.3.1.4.2	Montant entre 1 000 000 et 50 000 000	20 000
2.2.3.1.4.3	Montant > 50 000 000	40 000
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA filiale (MAD)	Client : 5000 Non client : 15 000
2.2.3.1.6	Mise en place de virement permanent, local ou autre	
2.2.3.1.6.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.6.2	Exécution de l'opération	N/D
2.2.3.1.6.3	Professionnels / TPE	
2.2.3.1.6.3.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.6.4	Exécution des opérations	
2.2.3.1.6.4.1	Vers Société Générale Togo	Gratuit
2.2.3.1.6.4.2	Vers confrères	2000 / opération
2.2.3.1.6.4.3	Saisie automatique Sogecash net	1000 / opération
2.2.3.1.7	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.8.1	Montant < 50 000 000	25 000
2.2.3.1.8.2	Montant > 50 000 000	50 000
2.2.3.1.9	Modification de virement permanent	Gratuit
2.2.3.1.10	Virement multiple par ligne (électronique autres banques)	1 000 / ligne
2.2.3.1.11	Virement multiple par ligne (manuel autres banques)	2 000 / ligne
2.2.3.2	Prélèvements	N/A
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets dont :	5 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0,25%
2.2.3.3.4	Commission d'endossement	0,25% Min 5 000
2.2.3.3.5	Intérêts	TBB + 4%
2.2.3.3.6	Port de lettre	2 000 + Tarif courrier

2.2.3.3.7	Frais fixes	N/A
2.2.3.3.8	Frais de protêt	
2.2.3.3.8.1	Entreprises	70 000
2.2.3.3.8.2	Professionnels / TPE	50 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	
2.2.3.3.9.1	Entreprises	30 000
2.2.3.3.9.2	Professionnels / TPE	
2.2.3.3.9.2.1	Effet local et UEMOA	15 000
2.2.3.3.9.2.2	Hors UEMOA	20 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	N/A
III. SERVICES BANCAIRES		FCFA HT
3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	
3.1.2.1	Remise de chèque SGTG	J+1
3.1.2.2	Remise de chèque confrères	J+2
3.1.2.3	Remise de chèques zone UEMOA	J+2
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	
3.1.5.1	Dépôts d'espèces	J+1
3.1.5.2	Retrait d'espèces	J-1
3.1.6	Compte d'épargne	N/A
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.2.1	Chèque de guichet	2 000
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	Confère Conditions de transfert en devises
3.2.5	Rejet de chèque	25 000
3.2.6	Demande d'opposition	
3.2.6.1	Sur chèque par vignette	3 000
3.2.6.2	Sur chèque par carnet	15 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	25 000
3.2.8	Protêt	70 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	Frais à la charge du client
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	25 000
3.2.15.1	Professionnels / TPE	25 000
3.2.16	Frais de reclassement	N/A
3.2.17	Autre types de services bancaires	N/A
IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE		FCFA HT
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne / IBE	2 000
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	1 500
4.4	Transmission relevés sous format AFB 120 (abonnement mensuel)	20 000
4.5	Infos Swift: Transmission des relevés sous format MT940/ MT 942/MT 950	N/A
4.6	Abonnement mensuel SOGECASHNET	2 000
<p>Sogecash Net : Ensemble de services sur Internet permettant la gestion des comptes tenus par Société Générale Togo ou d'autres banques, quel que soit leur pays de localisation (reporting et transmission d'ordres). Les services reporting sont disponibles sur smartphones et tablettes.</p>		
4.6.1	SIOR : Intégration d'ordre de paiement sous format MT 101 par SWIFT	1 500
V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		FCFA HT
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	N/A
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	N/A
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	40 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions	25 000
5.7	Forfait chèque impayé	N/A
5.8	Certificat de non-paiement	N/A
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	15 000
VI. OPERATIONS SUR TITRES		FCFA HT

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	N/A
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuite)	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Autres type d'opérations sur titres	N/A
VII. OPERATIONS DE CHANGE		FCFA HT
7.1	Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1	Achat de billet de banque en Euro	3% (clients) - N/A (non client)
7.1.2	Vente de billet de banque en Euro	3%
7.1.3	Achat de billet de banque en autres devise	3%
7.1.4	Vente de billet de banque en autre devise	3%
7.2	Achat et vente de chèque de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
7.3	Achat et vente de chèque de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)	N/A
7.4	Autres types d'opérations de change	N/A
VIII. OPERATIONS DE CREDIT		FCFA HT
8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu et non formalisé	TBB + 4%
8.1.1.1	Frais de dossier	1% Min 118 000
8.1.1.2	Professionnels /TPE	1% Min 50.000
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB + 4%
8.1.2.1	Frais de dossier	1% Min 118 000
8.1.2.2	Professionnels / TPE	1% Min 50.000
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB + 4%
8.1.3.1	Frais de dossier	1,5% Min 100 000
8.1.3.2	Frais de dossier Professionnels / TPE	1% Min 50 000
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB + 4%
8.1.5	Autres crédits à moyen et long terme (MTD+Marge)	TBB + 4%
8.1.5.1	Frais de dossier	1% Min 118 000
8.1.5.2	Frais de dossier Professionnels / TPE	1% Min 50 000
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	N/A
8.1.6.2	Immobilier	N/A
8.1.7	Financement en devises	N/A
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées à l'étranger	N/A
8.1.9	Autres financements en devises	N/A
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
8.1.10.1	Escompte de lettres de change et billets à ordre	
8.1.10.1.1	Commission de bordereau	0,25%
8.1.10.1.2	Frais de dossier	1,5% Min 100 000
8.1.11	Facilités de caisse et avances	TBB + 4%
8.1.11.1	Avance sur DAT non échu	1,5% Min 100 000
8.1.11.1.1	Frais de dossier	1% Min 118 000
8.1.11.1.2	Taux de rémunération	Taux de DAT + 4%
8.1.11.1.3	Durée	Max Durée DAT
8.1.11.1.4	Plafond	80% du DAT
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	TBB + 4%
8.1.13	Autres type de crédits de trésorerie	TBB + 4%
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marchés	
8.2.1.1	Commission d'engagement par trimestre indivisible (payable à la mise et en début de trimestre civile - Tout trimestre entamé est dû)	3% Min 40 000
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	
8.2.2.1	Commission d'engagement par trimestre indivisible (payable à la mise et en début de trimestre civile - Tout trimestre entamé est dû)	3% Min 40 000
8.2.3	Avals de traites	
8.2.3.1	Commission d'engagement par trimestre indivisible (payable à la mise et en début de trimestre civile - Tout trimestre entamé est dû)	3% Min 40 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Au réel
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	Gratuit
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n°de compte ou périodicité)	20 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	30 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	30 000
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8	Frais d'échéance impayée	Selon périodicité
8.3.9	Commission d'engagement	1% Min 75 000
8.3.10	Frais d'étude des dossiers de prêt	1,5% Min 100 000

8.3.11	Frais et commission d'escompte	1,5% Min 100 000
8.3.12	Caution et aval	Confère 8.2.3
8.3.13	Frais d'extraction de rapport de crédit	300 (si pas données de Crédit); 650 (si pas données de Crédit)
IX. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER		FCFA HT
9.1	Encaissement chèques et effets en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation - commission rapatriement	25 000
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0,3% Min 15 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	
9.1.1.3.1	Local	10 000
9.1.1.3.2	Afrique de l'Ouest	15 000
9.1.1.3.3	Afrique	25 000
9.1.1.3.4	Hors Afrique	45 000
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	N/A
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	0,1% Min 100 000
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	15 000
9.1.1.7	Frais de dossier	Gratuit
9.1.1.8	TTHU	0,6%
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	0,2% Min 15 000
9.1.2.2	Commission d'encaissement	0,30% Min 15 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	
9.1.2.3.1	Local	10 000
9.1.2.3.2	Afrique de l'Ouest	15 000
9.1.2.3.1	Afrique	25 000
9.1.2.3.1	Hors Afrique	45 000
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	Gratuit
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	0,1% Min 100 000
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	Gratuit
9.2.1.2	Commission de transfert	0,5% Min 15 000
9.2.1.3	Taxe TTHU	0,6%
9.2.1.4	Frais SWIFT	15 000
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	Gratuit
9.2.2.2	Taxe TTHU	0,6%
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	
9.2.2.3.1	Commission de change	0,2% Min 15 000
9.2.2.3.2	Commission de transfert	0,5% Min 15 000
9.2.2.4	Frais SWIFT	20 000
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	N/A
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.3	Frais de manipulation	Gratuit
9.3.4	Frais SWIFT	Gratuit
9.3.5	Frais de port de lettre	30 000
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A
9.3.7	Frais fixes d'impayés	10 000
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	
9.4.1.1	Virement émis	
9.4.1.1.1	SICA	
9.4.1.1.1.1	Commission de transfert	
9.4.1.1.1.1.1	Montant < 1 000 000	2 000
9.4.1.1.1.1.2	Montant entre 1 000 000 et 50 000 000	20 000
9.4.1.1.1.1.3	Montant > 50 000 000	40 000
9.4.1.1.1.2	Taxe sur la commission	10%
9.4.1.1.2	RTGS	
9.4.1.1.2.1	Commission de transfert	
9.4.1.1.2.1.1	Montant < 1 000 000	2 000
9.4.1.1.2.1.2	Montant entre 1 000 000 et 50 000 000	20 000
9.4.1.1.2.1.3	Montant > 50 000 000	40 000
9.4.1.1.2.2	Frais SWIFT	15 000
9.4.1.1.3	Par internet	
9.4.1.1.3.1	Virement occasionnel déclenché par IBE	
9.4.1.1.3.1.1	Montant < 1 000 000	1 500
9.4.1.1.3.1.2	Montant entre 1 000 000 et 50 000 000	10 000
9.4.1.1.3.2.3	Montant > 50 000 000	20 000

9.4.1.2	Virement reçu	
9.4.1.2.1	Traitement du virement (toute place et toute banque confondues)	Gratuit
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
9.4.2.1.1	Commission de transfert	0,5%
9.4.2.1.2	TTHU	0,6%
9.4.2.1.3	Commission de change pour virement émis en autres devises	0,2%
9.4.2.1.4	Frais SWIFT	15 000
9.4.2.1.5	Frais de dossier	10 000
9.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	N/D
9.4.3	Autres types de transferts	N/D
9.4.4	Commission spécifiques	
9.4.4.1	Commission d'annulation d'ordre de virement étranger	20 000 hors frais initiaux
9.4.4.2	Commission perçu par le correspondant pour recherche	
9.4.4.2.1	Recherche sous 30 jours	28 600
9.4.4.2.2	Recherche entre 30 et 90 jours	55 000
9.4.4.2.3	Recherche entre 90 et 365 jours	110 000
9.4.4.2.4	Recherche au-delà de 365 jours	167 200
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Ouverture remise documentaire	
9.5.1.1.1	Frais de dossier	15 000
9.5.1.1.2	Frais SWIFT	15 000
9.5.1.2	Acceptation remise documentaire	
9.5.1.2.1	Commission d'acceptation	20 000
9.5.1.2.2	Frais SWIFT	15 000
9.5.1.3	Règlement remise documentaire import	
9.5.1.3.1	Commission de transfert	Min 0,5%
9.5.1.3.2	Commission d'encaissement	0,30%
9.5.1.3.3	Commission de change (autre devise hors EUR)	0,20%
9.5.1.3.4	Frais SWIFT	15 000
9.5.1.3.5	Taxe TTHU	0,6%
9.5.1.4	Modification remise documentaire	
9.5.1.4.1	Commission de modification	25 000
9.5.1.4.2	Commission de renvoi de document au cédant	45 000
9.5.1.5	Commission de transfert de document à une autre banque	35 000
9.5.1.6	Frais SWIFT pour commission de transfert	15 000
9.5.1.7	Commission de délivrance de lettre de garantie	30 000
9.5.1.8	Annulation remise documentaire	
9.5.1.8.1	Commission d'annulation	25 000
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Ouverture remise documentaire	
9.5.2.1.1	Frais de dossier	20 000
9.5.2.2	Modification remise documentaire	
9.5.2.2.1	Commission modification	25 000
9.5.2.3	Règlement remise documentaire export	
9.5.2.3.1	Commission d'encaissement	0,3% min 25 000
9.5.2.3.2	Commission de change	0,2% min 15 000
9.5.2.3.3	Commission de négociation	0,2% min 25 000
9.5.2.3.4	Commission de prorogation	0,05%
9.5.2.3.5	Frais d'envoi des documents	45 000
9.5.2.3.6	Frais SWIFT	15 000
9.5.2.4	Commission de délivrance de lettre de garantie	30 000
9.5.2.5	Annulation remise documentaire	
9.5.2.5.1	Commission d'annulation	25 000
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.3.1	Ouverture de Credoc	
9.5.3.1.1	Frais de dossiers	20 000
9.5.3.1.2	Commission d'ouverture (trimestre indivisible)	0,30%
9.5.3.1.3	Commission de préavis	Gratuit
9.5.3.1.4	Frais SWIFT	15 000
9.5.3.2	Utilisation de Credoc	
9.5.3.2.1	Commission d'utilisation	0,5% min 30 000
9.5.3.2.2	Commission de transaction	0,5% min 15 000
9.5.3.2.3	Commission de paiement différée (par mois indivisible)	0,40%
9.5.3.2.4	Frais SWIFT	15 000
9.5.3.2.5	Taxe TTHU	0,6%
9.5.3.3	Modification du Credoc	
9.5.3.3.1	Commission de modification simple	25 000
9.5.3.3.2	Commission de modification du montant	0,3% de la différence
9.5.3.3.3	Commission d'annulation	0,10% min 25 000

9.5.3.3.4	Frais SWIFT	15 000
9.5.4	Crédit documentaire export	
9.5.4.1	Ouverture de crédoc	
9.5.4.1.1	Frais de dossiers	20 000
9.5.4.1.2	Commission de notification	0,15% min 25 000
9.5.4.1.3	Commission de confirmation (par trimestre divisible)	0,20% min 25 000
9.5.4.1.4	Commission de transférabilité	0,15% min 25 000
9.5.4.1.5	Frais SWIFT	15 000
9.5.4.2	Négociation du crédit documentaire	
9.5.4.2.1	Commission de négociation	0,20% Min 25 000
9.5.4.3	Utilisation du crédit documentaire	
9.5.4.3.1	Commission d'encaissement	0,30% min 25 000
9.5.4.3.2	Commission de confirmation	0,5%
9.5.4.3.3	Commission de transférabilité	25 000
9.5.4.3.4	Pour paiement différé (par mois indivisible)	0,20% min 25 000
9.5.4.3.5	Frais d'envoi	45 000
9.5.4.3.6	Frais SWIFT	15 000
9.5.4.4	Modification de Credoc	
9.5.4.4.1	Commission de modification simple	30 000
9.5.4.4.2	Commission de modification du montant : Credoc export confirmé (sur différence du montant)	0,15% min 25 000
9.5.4.4.3	Commission de modification du montant : Credoc export non confirmé	25 000
9.5.4.4.4	Commission de prorogation (par trimestre indivisible)	0,20% min 25 000
9.5.4.4.5	Frais SWIFT	15 000
9.5.5	Domiciliation recettes d'exportation	
9.5.5.1	Commission de domiciliation export	10 000
9.5.5.2	Frais de rapatriement des recettes d'exportation	Gratuit
9.5.6	Lettre de crédit	N/A
X. AUTRES SERVICES (DIVERS)		FCFA HT
10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	Moins d'un an	5 000
10.1.2	Plus d'un an	10 000
10.1.3	Jusqu'à 5 ans	15 000
10.1.4	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettre	Gratuit (suivant disponibilité)
10.3	Location de coffre-fort	N/A
10.4	Demande de renseignements sur client	Gratuit
10.5	Demande de renseignements commerciaux (par télécopie avec accord client)	Gratuit
10.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
10.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	
10.7.1	Solde	40 000
10.7.2	Certification	50 000
10.8	Abonnement mensuel au site internet	N/D
10.9	Information annuelle des cautions	10 000
10.10	Successions	
10.10.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	30 000
10.10.2	Frais de dossier de succession	0,2%/ actif, mini 15 000
10.10.3	Frais annuels de tenue de compte	N/A
10.11	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)	N/A
10.12	Frais relatifs saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.12.1	Lettre d'avertissement	15 000
10.12.2	Lettre d'injonction	15 000
10.13	Attestation d'avoirs	15 000
10.14	Reconstitution d'extrait de compte	15 000
10.15	Autres types de services	
10.15.1	Récépissé de dépôt	40 000
10.15.2	Duplication de pièces comptables	1 000 / page
10.15.3	Transfert de compte dans une agence SGTG	Gratuit

FORMULE DE CALCUL DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

Le Taux Effectif Global (TEG) est le taux d'intérêt d'une créance, calculé en tenant compte de l'amortissement de la créance et auquel s'ajoutent les frais et rémunérations de toute nature, y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes.

$$\sum_{K=1}^{K=m} \frac{A_K}{(1+i)^{t_K}} = \sum_{K'=1}^{K'=m'} \frac{A'_{K'}}{(1+i)^{t_{K'}}$$

A_k : montant du déblocage numéro **k**

t_k : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro **k**

p : numéro d'ordre d'une échéance de remboursement

n : numéro d'ordre de la dernière échéance

A_p : montant de l'échéance numéro **p**

t_p : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro **p**

ILLUSTRATION DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEG POUR LES ENTREPRISES

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 150 000 000 Taux d'intérêt annuel : 8 % Durée : 2 ans (24 mois)

Frais d'assurance : 500 000

Frais de dossier : 750 000

Date de début remboursement : 29/11/18 Mensualité : 6 847 820 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global est : **10,303%**